

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GÉNÉRALE  
A/33/250/Add.1  
20 décembre 1978  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-troisième session  
Point 8 de l'ordre du jour

ORGANISATION DE LA TRENTÉ-TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Deuxième rapport du Bureau

1. A sa 3ème séance, le 20 décembre 1978, le Bureau a examiné la question de l'organisation des travaux de la trente-troisième session de l'Assemblée générale.
2. A ladite séance, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :
  - a) Que la session soit prolongée d'un jour, à savoir jusqu'au jeudi 21 décembre 1978;
  - b) Que la session reprenne le 15 janvier 1979 pour une durée d'une semaine à 10 jours, à seule fin d'achever l'examen des points restants de l'ordre du jour de la présente session;
  - c) Que le Comité des conférences soit autorisé à apporter les changements nécessaires au calendrier des réunions des autres organes qui sont appelés à siéger pendant la période susmentionnée.

-----